



COMPTE-RENDU

« Indispensables haies » Atelier citoyen #5 – Vendredi 9 avril 2021

Retour sur l'Atelier citoyen avec l'association deux-sévrienne Prom'Haies basée à Montalembert.

Créée en 1989, [Prom'Haies](#) est une association issue de la mobilisation d'habitantes et d'habitants soucieuses et soucieux du devenir de leur campagne. Avec le soutien des départements et de la région Nouvelle-Aquitaine, elle a pour objet **d'agir en faveur de la haie et de l'arbre champêtre** : avec plus de 600 adhérents (collectivités, associations) elle est d'ailleurs référente régionale pour les différents acteurs concernés et a contribué à fonder l'AFAC, l'association française arbres champêtres et Agroforesteries.

- **Les haies, c'est joli (mais pas que)**

C'est vrai. Tout en embellissant nos paysages, **les haies remplissent de multiples fonctions essentielles à la préservation de la vie**. Elles stockent le carbone, freinent le ruissellement de l'eau et l'érosion des sols, produisent de la biomasse et participent du maintien du précieux tissu vivant qu'est la biodiversité. Enfin, la demande sociétale est à présent très forte: les arbres et les haies bonifient le cadre de vie, relient les générations et créent du lien entre urbains et ruraux.

- **Petite haie... deviendra grande !**

La plantation de nouvelles haies est donc un enjeu majeur, la mobilisation de fonds - publics comme privés - ne pose d'ailleurs pas de difficulté. Mais il reste encore beaucoup à faire : selon les indicateurs [« AFTerres2050 »](#), **pour atteindre la neutralité carbone en 2050, il faudrait planter en France 25 000 km de haies par an ainsi que 100 000 nouveaux hectares d'agroforesterie par an à l'intérieur des parcelles**, c'est-à-dire associer systématiquement des arbres aux différents types de cultures ou d'élevage. Ramenons ces chiffres à l'échelle de notre région Nouvelle-Aquitaine : ce sont plus de 3625 km de haies par an qu'il faudrait planter, ainsi que 14 500 hectares d'agroforesterie. L'association Prom'Haies fait état d'à peine 300 km de haies plantées l'an dernier en Nouvelle-Aquitaine. **On est encore très loin du compte : aujourd'hui, à l'échelle nationale comme régionale, c'est à peine 10% de l'objectif qui est atteint chaque année.**

Il faut toutefois plusieurs dizaines d'années pour qu'une haie puisse remplir toutes ses fonctions. Jeune, la haie est vulnérable et risque d'être endommagée, notamment par la présence de gibiers.

Il faut donc prendre en compte ce facteur temps dans les modes de gestion. C'est pourquoi **l'entretien ou la restauration des haies existantes, plus anciennes, doit faire partie d'une stratégie globale** : il disparaît chaque année environ 10 000 km de haies en France, on estime d'ailleurs, selon une étude basée sur la photographie aérienne, que 70% des haies ont déjà disparu depuis les années 1950.

En prenant correctement soin des haies déjà présentes sur le territoire, en leur permettant de se régénérer, on observe que très rapidement elles remplissent à nouveau toutes leurs fonctions. Pourtant, il est aujourd'hui beaucoup plus difficile de mobiliser des financements pour ces haies plus anciennes. Attention également, on sait aussi aujourd'hui que nos haies souffrent autant du manque que de l'excès d'entretien : la mise en œuvre d'un plan de gestion durable nécessite très clairement une mobilisation générale.

Car les haies sont bien au service des enjeux écologiques globaux et répondent à de multiples objectifs légaux (Transition énergétique et de la croissance verte ; Paysage ; Orientation agricole ; EGalim ; Reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages ; Eau et milieux aquatiques.)

Enfin, notons que **l'inventaire des haies et des arbres reste à mener dans de multiples régions**. La diversité de leurs implantations est extrêmement précieuse : sur des parcelles agricoles, en bordure de voiries, de cours d'eau... Cette connaissance est essentielle. En Deux-Sèvres, des inventaires participatifs se poursuivent.

• **Les agricultrices et agriculteurs au cœur du projet**

Les réseaux de haies sont majoritairement implantés dans des parcelles privées. Rares sont les haies appartenant au domaine public. D'ailleurs, les haies n'ont aucune existence cadastrale. Sans la mobilisation des agriculteurs, qui constituent l'immense majorité des planteurs, rien n'est possible : il est essentiel d'être à leurs côtés et de travailler avec leurs groupements, au sein des CIVAM, avec les associations bio, les chambres d'agriculture.

« D'intérêt général, les haies sont un devoir pour les générations futures ». Durables, elles consomment peu d'espace et sont un abri pour la biodiversité, sur l'ensemble du territoire et sont bénéfiques pour toutes les productions agricoles. En aidant à la préservation des sols, à la qualité de l'air et de l'eau, **les haies démontrent non seulement qu'il n'existe aucune opposition entre économie et environnement, mais qu'au contraire par leur action bénéfique sur les écosystèmes, elles jouent un rôle majeur dans l'adaptation au changement climatique**. L'agriculture bénéficie Au travers du label « Bas carbone », les entreprises sont déjà invitées à financer la plantation d'arbres, c'est en émergence pour les haies et ce dispositif restera un bon levier dès lors que ce ne sera pas un

encouragement pour les bénéficiaires à continuer d'émettre toujours plus de carbone.

Elles sont également une réponse aux enjeux des collectivités, en matière de gestion des eaux depuis les bassins versants jusqu'aux périmètres de captage.

- **Mais alors, qu'est-ce qu'on attend ?**

En effet, face à de si grands bénéfices, **pourquoi faisons-nous encore le constat d'un manque de reconnaissance du rôle des haies et de l'agroforesterie ?**

Ces espaces restent dévalorisés, principalement en raison des critères mis en œuvre dans la politique agricole commune de l'UE, qui les considèrent comme de l'investissement non-productif, dans une opposition entre surfaces de production et surfaces écologiques. Pourtant, au travers du développement des haies et de l'agroforesterie, c'est toute une nouvelle filière de production locale d'arbres et d'arbustes qui est à développer, avec des enjeux de certifications qui permettront demain aux collectivités de préserver le patrimoine végétal local.

Les démarches éducatives sont au cœur du plan d'urgence à mener. Mis en place par le département des Deux-Sèvres et l'Éducation Nationale, le dispositif [E.C.O.R.C.E.](#) invite les élèves à « Enquêter, Connaître, Observer, Rêver, Comprendre les Enjeux » de la biodiversité locale. Ce dispositif est plutôt actif en Deux-Sèvres et c'est une bonne chose : il s'agira sans doute de l'étendre, d'entrer dans une démarche participative avec les familles en sortant du seul cadre scolaire. Plusieurs associations agissant en faveur de l'environnement et de la biodiversité sont d'ores et déjà partenaires notamment sur le volet éducatif.

- **Des pistes de réflexion**

- **Poursuivre l'inventaire participatif des haies en Deux-Sèvres** - aux côtés des collectivités et de leurs groupements (à ce jour, seul le Pays de Gâtine a dressé son inventaire. La connaissance fine de ce patrimoine est indispensable à la conduite d'une politique publique de soutien d'urgence à la plantation de haies et à leur restauration, à la sensibilisation des habitantes et des habitants à leur cadre de vie...)

- S'engager en faveur d'un **plan d'urgence pour la préservation, la restauration et la plantation de haies et d'arbres** aux côtés des partenaires ;

- **Étendre massivement le dispositif E.C.O.R.C.E** pour en faire bénéficier le plus de collégiennes et collégiens possible.